

Limiter l'immigration illégale africaine

Une collaboration entre l'Afrique et l'Union européenne en est la clé. L'accord conclu avec l'Ethiopie montre la voie. A l'UE de faire des efforts financiers et s'attaquer aux accords de pêche et exportations massives de produits subventionnés qui appauvrissent les locaux et les poussent à l'exode.

LAETITIA TRAN NGOC

Chargée de recherche à l'ambassade d'Ethiopie à Bruxelles.

A ppliqué depuis un mois, l'accord conclu entre l'UE et la Turquie freine les arrivées de migrants en Grèce mais ne règle rien sur le fond. Par contre, la collaboration entre l'Union européenne et l'Afrique, bien que moins médiatisée, constitue, elle, une solution à long terme à la crise des migrants.

L'accord que les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont conclu avec la Turquie a mis en évidence la place fondamentale qu'occupent désormais les pays tiers dans la lutte contre l'immigration irrégulière en Europe.

Décidé précipitamment dans le contexte d'une vague migratoire exceptionnelle, cet accord ne constitue cependant qu'une solution à court terme, visant avant tout à empêcher des gens ayant déjà quitté leur pays d'arriver sur le territoire européen. Un accord qui va à contre-courant de celui existant entre l'Afrique et l'Union européenne.

Le Partenariat Afrique-UE

Bien que la crise actuelle soit causée par l'augmentation du nombre de Syriens, d'Afghans et d'Irakiens qui constituent la majorité des migrants tandis que les Africains ne représentaient que 15 % des arrivants en 2015, le partenariat entre les deux continents est pleinement justifié. Car la collaboration entre l'Afrique et l'Union européenne vise par contraste à convaincre les migrants économiques potentiels de renoncer à partir, tout en garantissant une protection à ceux qui fuient les conflits ou les persécutions. En 2014, un sommet UE-Afrique avait insufflé un nouvel élan à la coopération en matière de migration, à travers l'adoption d'un plan d'action 2014-2017. Depuis, malgré la persistance de con-

flits dans la Corne de l'Afrique ou l'aggravation de la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest, le nombre de nouveaux arrivants africains en Europe n'a pas explosé.

De plus, dans la mesure où les principales nationalités représentées (Erythréens, Sud-Soudanais et Somaliens) ont toutes tendance à transiter par l'Ethiopie dans leur périple vers l'Europe, la coopération entre l'UE et notre pays prend tout son sens.

Le 11 novembre 2015, l'Ethiopie et l'UE ont signé un accord portant sur un plan d'action pour lutter contre la migration illégale. L'Ethiopie accueille en effet 820 000 réfugiés sur son territoire, ce qui en fait le

premier pays d'accueil de réfugiés en Afrique. Malgré ses moyens modestes, le pays pratique une politique de porte ouverte, estimant qu'il est préférable de donner une chance à ces déracinés de rester dans leur région, augmentant leurs chances de pouvoir rentrer chez eux par la suite. Plus encore, le pays fait son possible pour leur offrir des conditions de vie décentes : depuis plus de 15 ans, l'Ethiopie s'est engagée dans une intense politique de développement inclusif, 65 à 70 % du budget du gouvernement étant consacré aux activités de lutte contre la pauvreté. Les autorités ont aussi lancé un programme de sensibilisation du public sur les dangers que représentent de tels voyages.

Le pays a également fait énormément pour empêcher les trafiquants de tirer profit de la misère humaine. En 2015, le gouvernement a intensifié sa lutte contre

les réseaux de passeurs et en a arrêté plus de 200 opérant le long de la frontière soudanaise. Plus de 100 trafiquants d'êtres humains ont également été arrêtés dans la ville de Metema, au Sud-Est du pays, où candidats au départ et passeurs prenaient autrefois facilement contact.

Une vision commune

En avril 2015, l'ignoble assassinat en Libye par l'Etat islamique de plus de 20 Ethiopiens a rappelé la communauté de destin unissant l'Afrique et l'Europe. Que ce soit au niveau de l'accueil des réfugiés, la lutte contre l'immigration irrégulière ou contre le terrorisme, l'Union européenne et l'Afrique partagent une vision commune, et les deux partenaires ont récemment prouvé leur bonne volonté et leur capacité à travailler de concert pour réduire les incitations à la migration irrégulière.

En novembre 2015, lors du sommet de Malte, l'Union européenne a posé les bases d'une coopération ambitieuse avec l'Afrique à travers des mesures concrètes telles que la création d'un fond de 1,8 milliard d'euros visant à soutenir les économies locales et la gestion des réfugiés du continent, et, à terme, freiner l'exode des migrants vers l'Europe. L'Union européenne s'est également engagée à doubler le nombre de visas et de

bourses pour les étudiants et les chercheurs africains. En contrepartie, la question épineuse de la réadmission des déboutés du droit d'asile a donné lieu à un projet pilote en collaboration avec dix pays africains qui enverront prochainement en Europe des officiers d'immigration chargés de déterminer la nationalité des migrants en situation irrégulière et, ainsi, faciliter leur retour vers leur pays

d'origine.

Le rôle ambivalent de l'UE

Mais s'il est de la responsabilité des gouvernements africains d'offrir un avenir aux candidats à la migration, de façon qu'ils cessent de choisir l'exil, nos partenaires européens doivent aussi remettre en question certaines réglementations injustes qui ont pour conséquence indirecte d'entraver le développement économique

des pays de départ. Les "accords de pêche" permettant à des bateaux usines de séjourner des mois dans les eaux poissonneuses des côtes d'Afrique au détriment des pêcheurs locaux appauvris en consti-

tuent un exemple, de même que les accords de partenariat économique que l'Union européenne essaie d'imposer aux pays africains et qui entraîneront une arrivée massive de produits agricoles subventionnés en provenance de l'UE sur les marchés africains, susceptibles de déformer la production et la consommation locales et privant les économies africaines de précieuses ressources financières qui auraient pu être investies dans leur développement. Et la somme d'1,8 milliard d'euros destinée à 35 pays du continent fait pour sa part bien pâle figure face aux 6 milliards qui viennent d'être accordés à la Turquie. D'autant qu'il ne s'agit pas de financements additionnels, cette somme étant massivement puisée dans des fonds de développement déjà existants.

Plusieurs pays d'Afrique sont prêts à aider l'Union européenne à limiter l'immigration illégale et, à terme, éviter que l'Europe ne se retrouve face à des défis aussi extrêmes qu'aujourd'hui. Car c'est ce à quoi aspire l'Ethiopie, et, derrière elle, toute l'Afrique : un effort de la part de nos partenaires européens pour notre plus grand bénéfice mutuel.